



(https://www.syndicatemeraude.fr/sites/default/files/styles/img\_\_1280x768\_\_image\_scale\_\_crop\_ main/public/media/images/Syndicat%20Emeraude\_10-10-2019\_126Media\_CED\_8259.jpg?itok=2CatH2Hs)

© Cédric Daya - 126 Média

# Les déchets végétaux, on fait le point ?

La collecte des déchets végétaux a commencé sur les secteurs pavillonnaire s du territoire.

Avec l'arrivée des beaux jours, c'est l'occasion de refaire le point sur des con signes de tri parfois oubliées.

Publié le 18 mars 2021

### Petit rappel des consignes

Le bac des déchets végétaux regroupe plusieurs types de déchets verts : branches e t feuilles mortes, fleurs fânées, tontes de pelouse et tailles de haie. Pour sa collecte, le s déchets doivent être déposés dans le bac, sans sac.

### Pour quelle raison le bac est sans sac?



Les déchets végétaux collectés dans les bacs sont ensuite compostés à grande échel le sur le site de Montlignon.

Ainsi, il semble évident de préciser que **tout ce qui ne peut être composté devra don c être trié et retiré du bac déchets végétaux**. Il en va de même pour les sapins et déc orations de Noël végétales qui sont floqués de neige blanche.

### En quelle quantité déposer ses déchets végétaux ?

La collecte des déchets végétaux étant hebdomadaire ( de la mi-mars à la fin novemb re), les déchets végétaux ne doivent pas excéder 240 litres, c'est-à-dire la taille du ba c prévu à cet effet. **Tout sac déposé à côté ne sera pas collecté.** 

Le bac doit être préhensible par l'agent de collecte pour des raisons de sécurité. Les branchages doivent donc être coupés en taille réduite afin de ne pas dépasser dérai sonnablement du bac.

Dans le cas où vous avez trop de déchets végétaux, une venue sur la déchèterie est a lors nécessaire.

Plus d'informations sur <u>les conditions d'accès de la déchèterie.</u>

## Retrouvez les dates de collecte chez vous

Le calendrier de collecte de votre commune est disponible sur le site : <u>Calendriers 20</u> 21 (https://www.syndicat-emeraude.fr/publications)

#### Comment aller plus loin

Il est aussi recommandé de composter ces déchets végétaux, et d'opter pour un jardi nage naturel.

Nous vous invitons à retrouver le guide du jardinage au naturel.





#### **SYNDICAT EMERAUDE**

172, Chaussée Jules César 95130 Le Plessis-Bouchard

Horaires:

Du lundi au vendredi De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 & 01 34 11 92 92

